



# État des résultats prospectif

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025

## Accessibilité

À la date de publication, l'accessibilité de ce document a été vérifiée.

Si vous rencontrez des problèmes avec ce document, veuillez contacter l'auteur.

Also available in English under the title: *Future-Oriented Statement of Operations for the year ending March 31, 2025*

Sauf avis contraire, le contenu de ce document peut, sans frais ni autre permission, être reproduit en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit à des fins personnelles ou publiques, mais non à des fins commerciales. La reproduction et la distribution à des fins commerciales sont interdites, sauf avec la permission écrite de la Commission de la fonction publique du Canada.

Pour plus d'information, communiquez avec :

Commission de la fonction publique du Canada  
22, rue Eddy  
Gatineau (Québec) K1A 0M7

Courriel : [cfp.infocom.psc@cfp-psc.gc.ca](mailto:cfp.infocom.psc@cfp-psc.gc.ca)

Site Web de l'éditeur : <https://www.canada.ca/fr/commission-fonction-publique.html>

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la présidente de la Commission de la fonction publique du Canada, 2025

No de cat SC1-17F-PDF (Electronic PDF, français)  
ISSN : 2819-4195

Cat No SC1-17E-PDF (Electronic PDF, English)  
ISSN : 2819-4187

Commission de la fonction publique du Canada  
 État des résultats prospectif (non audité)  
 Pour l'exercice terminé le 31 mars  
 (en milliers de dollars)

-	Résultats projetés pour 2023 à 2024	Résultats prévus pour 2024 à 2025
<b>Charges</b>	-	-
Impartialité et embauche dans la fonction publique	86,549	94,213
Services internes	47,300	42,982
<b>Total des charges</b>	<b>133,849</b>	<b>137,195</b>
<b>Revenus</b>	-	-
Droits réglementaires	7 201	14 252
Revenus divers	1 364	1 359
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(1 351)	(1 348)
<b>Total des revenus</b>	<b>7 214</b>	<b>14 263</b>
<b>Coût de fonctionnement net avant le financement et les transferts du gouvernement</b>	<b>126 635</b>	<b>122 932</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante de l'état des résultats prospectif.

# Notes à l'état des résultats prospectif (non audité)

## 1. Méthodologie et hypothèses importantes

L'état des résultats prospectif a été établi en fonction des priorités du gouvernement et des plans ministériels qui sont décrits dans le plan ministériel.

Les renseignements présentés dans les résultats projetés de l'exercice 2023 à 2024 sont fondés sur les résultats réels en date du 30 septembre 2023 et sur les prévisions pour le reste de l'exercice. Des prévisions ont été réalisées pour les résultats prévus de l'exercice 2024 à 2025.

Les principales hypothèses qui sous-tendent les prévisions sont les suivantes :

- Les activités du ministère resteront, pour l'essentiel, les mêmes que celles de l'exercice précédent;
- Les charges et les revenus, y compris la détermination des montants de sources internes et externes au gouvernement, sont fondés sur l'expérience. L'évolution générale historique devrait se poursuivre.

Ces hypothèses sont adoptées en date du 30 septembre 2023.

## 2. Variation et évolution des prévisions financières

Même si tous les efforts ont été déployés pour prévoir les résultats définitifs pour le reste de l'exercice 2023 à 2024 et pour 2024 à 2025, les résultats réels des deux exercices risquent de différer des prévisions financières présentées, et l'écart pourrait être important.

Lors de la préparation du présent état des résultats prospectif, la Commission de la fonction publique du Canada a établi des estimations et des hypothèses à l'égard d'événements futurs. Ces estimations et hypothèses pourraient différer des résultats financiers réels subséquents. Elles sont fondées sur l'expérience et d'autres facteurs, notamment les prévisions relativement aux événements futurs qui sont considérées comme raisonnables compte tenu des circonstances, et sont évaluées de façon continue.

Les facteurs qui pourraient donner lieu à des écarts importants entre l'état des résultats prospectif et l'état des résultats historique incluent :

- le moment et le montant des acquisitions et des aliénations d'équipements qui peuvent influencer sur les gains ou pertes et les charges d'amortissement;
- la mise en œuvre de nouvelles conventions collectives;
- la conjoncture économique, qui peut avoir une incidence à la fois sur le montant des revenus perçus et sur la possibilité de recouvrer les créances de prêts;
- les modifications supplémentaires au budget de fonctionnement en raison de nouvelles initiatives ou de rajustements techniques mis en œuvre plus tard au cours de l'exercice.

Une fois que le plan ministériel est déposé au Parlement, la Commission de la fonction publique du Canada ne fera pas de mise à jour des prévisions, quelles que soient les modifications apportées aux ressources financières dans les budgets supplémentaires des dépenses. Les écarts seront expliqués dans le rapport ministériel sur les résultats.

### 3. Sommaire des principales conventions comptables

L'état des résultats prospectif a été préparé conformément aux conventions comptables du gouvernement du Canada en vigueur pour l'exercice 2023 à 2024 et s'appuie sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence notable par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

#### a) Charges

Les paiements de transfert sont passés en charges durant l'année où le transfert est autorisé et que le bénéficiaire répond aux critères d'admissibilité.

Les autres charges sont généralement comptabilisées lorsque les biens sont reçus ou les services sont rendus et comprennent les charges de fonctionnement liées au personnel, services professionnels et spéciaux, réparation et entretien, services publics, fournitures et approvisionnement, ainsi que l'amortissement des immobilisations corporelles. Les autres charges incluent des provisions qui tiennent compte des changements de la valeur des actifs et des passifs, y compris les provisions pour créances douteuses, les prêts, les placements, les avances et la désuétude des stocks. De plus, les charges incluent l'utilisation des stocks et des charges payées d'avance ainsi que d'autres.

## b) Revenus

Les revenus sont comptabilisés durant l'exercice pendant lequel les opérations ou les événements qui ont généré les revenus surviennent.

Les revenus non disponibles pouvant maintenant être dépensés ne peuvent servir à acquitter les passifs du ministère. Bien que l'on s'attende à ce que l'administrateur général maintienne le contrôle comptable, il n'a pas l'autorité pour disposer des revenus non disponibles pouvant maintenant être dépensés. Par conséquent, les revenus non disponibles pouvant maintenant être dépensés sont gagnés pour le compte du gouvernement du Canada et sont présentés en réduction du montant brut des revenus de l'entité.

## 4. Autorisations parlementaires

Le ministère est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La formule de comptabilisation des autorisations consenties au ministère ne correspond pas à celle des rapports financiers établis selon les principes comptables généralement reconnus, étant donné que les autorisations sont principalement fondées sur les besoins de trésorerie. Les postes comptabilisés dans l'état des résultats prospectif d'un exercice donné peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires approuvées au cours de l'exercice précédent, de l'exercice en cours ou d'exercices futurs. Par conséquent, le coût de fonctionnement net du ministère pour l'exercice diffère suivant qu'il est calculé selon les principes du financement public ou selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations demandées (en milliers de dollars)

-	Résultats projetés pour 2023 à 2024	Résultats prévus pour 2024 à 2025
<b>Coût de fonctionnement net avant le financement et les transferts du gouvernement</b>	126 635	122 932
Rajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais aucune incidence sur les autorisations :	-	-
Amortissement des immobilisations corporelles	(2 162)	(1 882)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(23 247)	(23 356)
Augmentation des indemnités de vacances et de congés compensatoires	(139)	(67)
Diminution des avantages sociaux futurs	0	210
Autre	13	11
<b>Total des postes qui ont une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais aucune incidence sur les autorisations</b>	<b>(25 535)</b>	<b>(25 084)</b>
<b>Rajustement pour les postes qui n'ont pas d'incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui ont une incidence sur les autorisations :</b>	-	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	392	373
<b>Autorisations demandées prévues pour être utilisées</b>	<b>101 492</b>	<b>98 221</b>



b) Autorisations fournies/demandées (en milliers de dollars)

-	Résultats projetés pour 2023 à 2024	Résultats prévus pour 2024 à 2025
<b>Autorisations fournies/demandées :</b>	-	-
Crédit 1– Dépenses de fonctionnement	88 801	85 159
Montant des postes législatifs	12 691	13 062
<b>Autorisations fournies/demandées totales</b>	<b>101 492</b>	<b>98 221</b>